



Organiser un plateau **Handibad**

Un plateau Handibad est une journée inclusive d'initiation à la pratique du badminton qui permet aux personnes en situation de handicap, licenciées comme non-licenciées, de se rencontrer dans un cadre ludique. C'est aussi un lieu d'échanges et de sensibilisation au handicap pour les dirigeants, les éducateurs et les bénévoles des différentes instances du badminton et un moment de partage d'expériences.

Inclusion sociale
Processus de socialisation de tout individu, valide ou en situation de handicap, dans les différentes sphères de la vie (famille, école, entreprise, loisirs, habitat...)



Assurances

Il faut déclarer le plateau Handibad comme une opération promotionnelle (via Poono dans la rubrique Instances). Le public participant à une opération promotionnelle déclarée sera ainsi couvert en individuelle accident et en responsabilité civile.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Un plateau Handibad est organisé en principe par un comité. Le comité peut déléguer l'organisation d'un plateau à un club. Le responsable de la manifestation peut solliciter l'aide pédagogique d'un membre de l'Équipe Technique Régionale (ETR). La Ligue et la FFBaD apportent leur appui à l'organisation.

Il est conseillé de **prévoir la mise au calendrier du plateau Handibad en début de saison sportive**, et de communiquer vers les structures médico-sociales au minimum 3 mois avant la date du plateau, afin de s'assurer de la venue des publics.



Public visé

Le plateau Handibad inclusif est ouvert aux personnes en situation de handicap, quelle que soit leur situation de handicap :

- **handicap moteur** (para-badminton : WH1, WH2, SL3, SL4, SU5, SH6)
- **handicap auditif**
- **handicap mental/psychique**
- **voire handicap visuel** (à un stade peu avancé qui permet quand même la pratique du badminton, à voir au cas par cas).

Sont également invités : **des joueurs «valides»** souhaitant venir échanger des

volants avec des personnes en situation de handicap et s'initier à la pratique du para-badminton.

La participation doit être gratuite. La possibilité de récompenser les participants est laissée à l'initiative de l'organisateur. Le repas du midi sera offert aux encadrants (bénévoles et professionnels) par les organisateurs. Les publics accueillis pourront apporter de quoi se restaurer et un espace pourra leur être mis à disposition.

Bon à Savoir

Les personnes en situation de handicap mental/psychique venant d'une institution médico-sociale devront être accompagnées d'au moins un accompagnateur (éducateur ou membre de l'environnement familial) pendant la durée du plateau.



Equipement et matériel

Equipement

Un minimum de **quatre terrains** semble important pour accueillir un plateau Handibad. L'équipement devra être conforme aux règles techniques de la FFBaD [Cliquez ici](#) et aux règles d'accessibilité prévues notamment par la loi du 11 février 2005.

Dans la mesure du possible, la salle doit être équipée d'un revêtement facilitant le déplacement de fauteuils roulants de sport (idéalement : parquet).

Si ce n'est pas le cas, un plateau Handibad peut malgré

tout être organisé, mais le public en fauteuil devra être averti que le sol peut limiter leur possibilité de déplacement.

Matériel pédagogique

L'ensemble du matériel pédagogique nécessaire à l'animation (raquettes, volants...) sera fourni par l'organisateur. Les fauteuils roulants de sport seront à solliciter auprès de la Ligue de badminton si elle en possède et/ou du Comité régional ou départemental handisport.



Communication

Avant l'événement

La Ligue et le Comité cherchent à réunir un maximum de publics en sollicitant des partenaires sur la région, le département ou sur un bassin de pratique. **Le club assure la promotion locale de la manifestation en amont.**

Le Jour J

Chaque instance (Ligue, Comité, Club) apporte **des supports visuels** (kakémonos) pour habiller la salle.

Le club s'engage à échanger avec le public handicapé présent sur les plateaux Handibad.

Après l'événement

Faciliter la venue du public handicapé lors des créneaux du club à l'année. Les clubs sont notamment invités à **appliquer un tarif préférentiel sur la cotisation lors de la première saison de pratique.**

PARTENAIRES A SOLLICITER PAR L'ORGANISATEUR EN AMONT

LE COMITÉ RÉGIONAL OU DÉPARTEMENTAL HANDISPORT pour :

- obtenir un prêt/location de fauteuils de sport (minimum 2 fauteuils)
- solliciter la venue des publics en situation de handicap physique

LE COMITÉ RÉGIONAL OU DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ pour :

- solliciter la venue des publics en situation de handicap mental/psychique

Il est important de solliciter **LES STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES DU TERRITOIRE** : instituts médico-éducatifs, centres de rééducation, centres de jour, etc.

Peuvent également être sollicités, en complément de la sollicitation nationale :

- **Les établissements du territoire membres de LA FÉDÉRATION DES APAJH** (partenaire officiel de la FFBaD : convention à demander à la FFBaD)

[Cliquez ici](#)



- **Les associations du territoire organisateur du plateau, membres de L'UNAPEI** [Cliquez ici](#)

- **Les structures du territoire membres de APF FRANCE HANDICAP** [Cliquez ici](#)



La FFBaD vous accompagne !

Pour accompagner l'organisateur d'un plateau Handibad, la FFBaD propose :

1. de fournir un **support de communication**
2. de faire le lien avec des associations spécialisées : **APF France Handicap, Fédération des APAJH et UNAPEI**
3. de fournir des **outils d'aide à l'organisation**
4. d'animer (sur demande) **une réunion de coordination** avec les territoires (Ligue, Comité et club) en amont
5. de fournir des outils **d'aide à l'évaluation de l'action**




Qui fait quoi ?

- **LA LIGUE RÉGIONALE** valorise l'action, communique vers les publics handicapés et valides de la région et accompagne l'organisateur dans son déploiement opérationnel si besoin.
- **LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL** valorise l'action, communique vers les publics handicapés et valides du département, accompagne le territoire sur la mise en œuvre opérationnelle.
- **LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL ET/OU LE CLUB** organisent l'action sur le plan opérationnel. Ils se partagent la logistique, la réservation du gymnase, la fourniture du matériel badminton, la mobilisation des bénévoles, des valides et des personnes handicapées. Il est important que l'organisateur contacte des valides de son club, du comité, mais également que des dirigeants et bénévoles de clubs alentours viennent sur le plateau pour s'inspirer.

Déroulement sportif des plateaux Handibad

Organisation de la Journée

 **Durée conseillée : 5 heures**

 **Jour d'organisation : au choix (mercredi, samedi, ou autre)**

10h00 | Accueil / Inscription / Mise en place

10h45 | Échauffement ludique

| Ateliers d'initiation pour le public en situation de handicap

| Sensibilisation au handicap sur un atelier

12h00 | Pause déjeuner

13h00 | Échanges libres entre le public et les éducateurs

13h30 | Rencontre amicale ou poursuite des ateliers

15h00 | Fin du plateau Handibad

Découvrez à
quoi ressemble
un plateau
Handibad
en vidéo


[Cliquez ici](#)

Organisation des Ateliers

Placer les pratiquants par groupe


Prévoir que le nombre d'ateliers soit le même que le nombre de groupes si possible

Mixer les publics et les groupes si possible

 **Temps préconisé : 15 minutes par ateliers**

Contenu des ateliers :

 voir **le dispositif Jeunes, les livrets Minibad** [Cliquez ici](#)

 et **le livret « encadrants » du Dispositif Senior** [Cliquez ici](#)

- Un terrain devra être dédié à un atelier de sensibilisation au handicap (parcours en fauteuil roulant, badminton avec une genouillère, une béquille, etc.).

Organisation des rencontres de l'après-midi

- Plusieurs modalités de pratique peuvent être envisagées par l'organisateur l'après-midi : la ronde suisse, la montante descendante, les poules, le tableau intégral, matchs au temps... Pensez à brasser les joueurs pendant ce temps de pratique !
- Si l'organisateur le souhaite, et si le public de l'après-midi est différent de celui du matin, il est possible de poursuivre par des ateliers de découverte, sur le même modèle que ceux du matin.

ÉVALUER et PÉRENNISER l'action

Il est important de : **dresser le bilan** de ces journées et en **assurer la pérennisation**. La FFBaD vous accompagne en vous fournissant des outils d'évaluation et en vous aidant à définir votre offre d'accueil en direction des publics handicapés. N'hésitez pas à solliciter notre aide !

Organisation humaine

• **1 coordinateur hors terrain** (accueille le public, diffuse les questionnaires, remplit la grille d'observation¹, prépare l'animation en amont)

• **1 coordinateur pédagogique professionnel** (DESJEPS, DEJEPS, CQP) hors terrain qui encadre les publics et coordonne l'équipe de bénévoles

• **1 bénévole (ou professionnel) encadrant sur chaque terrain/atelier** (entraîneur, animateur, bénévole ou accompagnateur de l'institution médico-sociale).

PRÉCONISATION : faire un briefing des bénévoles en début de journée.

1) Documents fournis par la FFBaD sur demande



Pour toute demande
d'accompagnement :
Benjamin GRIZBEC
benjamin.grizbec@ffbad.org
01 49 21 09 45